

## Des cellules aux artefacts

Guillermo Kozlowski

La cellule et l'artefact représentent deux paradigmes différents. Dans le travail social, on les retrouve tous les deux. La première correspond à une vision classique du travail social tel qu'il se développe dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle. La deuxième correspond au travail social tel qu'il se met en place dans les 1990-2000, en Belgique on a appelé ce tournant « État social actif ». Présenter ces modèles de manière un peu théorique est une façon de prendre une distance critique, à condition de confronter ces analyses critiques théoriques à la réalité du terrain. La théorie seule, ou la théorie abordée comme une forme supérieure de savoir est problématique, mais abandonner la théorie l'est tout autant, parce que dans ce cas on suit aveuglement des paradigmes (des modèles) dont on ne fait pas la critique.

### Cellules

Les cellules, petites pièces austères et individuelles, apparaissent pour la première fois dans l'architecture des monastères. Elles remplissaient une fonction : elles étaient censées permettre aux moines de trouver, en eux-mêmes, au fond de leur âme, une étincelle divine. L'origine pourrait sembler anecdotique. Et pourtant... Avoir un lieu à soi, pouvoir se trouver, se découvrir, devenir un sujet dans la solitude, dans l'introspection, entre quatre murs, participe de la construction de quelque chose de nouveau, d'une nouvelle manière d'être *au monde*.

Les maisons n'ont pas toujours offert à leurs habitants un lieu « à soi ». Elles délimitaient un espace relativement privé, mais pas d'espace individuel. En Europe, les riches demeures, les grosses fermes, abritaient toujours des domestiques, des parents de passage. On y traitait d'affaires que chacun jugerait aujourd'hui relevé de la vie publique. Dans les maisons plus populaires, généralement, même le lit n'était pas un lieu individualisé. En France, il faudra attendre le XVI<sup>ème</sup> siècle pour voir aménager des *studiolo* dans les châteaux.

« Une petite pièce ou cellule, sans cheminée ni grande fenêtre, connue sous le nom de *studiolo*, fait son apparition dans les palais italiens de la Renaissance. Son origine est sans doute monastique. La double signification du mot, qui désigne soit un meuble dans lequel on s'assoit pour lire sur un pupitre, soit une pièce assurant la même fonction, est révélatrice du processus d'invention de nouveaux espaces privés »<sup>1</sup>.

L'aménagement de ces espaces réservés constitue une étape importante dans l'émergence d'une sphère privée séparée d'une sphère publique. Cette sphère privée est à la fois le lieu d'un sujet, mais aussi un dispositif de la fabrication et du contrôle de ce sujet. Elle s'opposera à la sphère publique, qui, elle, relèvera de la politique. Cette séparation va s'étendre peu à peu et connaîtra une accélération notable dès le XIX<sup>ème</sup> siècle.

Mais imaginer que le pouvoir s'arrête au seuil de la maison est illusoire. Au contraire, c'est un pouvoir bien plus prégnant qui va désormais s'exercer sur la vie domestique. Il agira, par exemple, en séparant, en cloisonnant les pièces selon leur destination ou leur fonction.

Décider la place des enfants, celle des parents, la consommation et la préparation de la nourriture, fixer les

---

1 Orest Ranum « Les refuges de l'intimité » dans Histoire de la vie privée tome 3, sous la direction de Philippe Aries et Georges Duby, Seuil 1985 (réédition 1999), p 224.

lieux adéquats pour dormir et pour manger, etc ce sont des questions de fond. Il s'agit d'organiser le rapport direct de chaque cellule familiale au pouvoir. Et, plus profondément, d'organiser les rapports à l'intérieur de la famille, et donc un rapport individuel de chaque membre de la famille au pouvoir. C'est un changement politique majeur qui s'opère au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Il s'agit d'une question particulièrement importante pour le travail social, puisque ce sont en partie des assistants sociaux, ou leurs ancêtres du XIX<sup>ème</sup> siècle qui ont mis en place cette politique. Mais aussi parce que le travail social agit toujours sur le privé, avec des critères politiques, mais n'en fait pas souvent la critique de cette situation particulière. Critique d'autant plus importante aujourd'hui que les repères qu'il s'était forgé sont de plus en plus inopérants à partir de ce qu'on appelle les nouvelles technologies.

Le pouvoir disciplinaire est au centre de l'élaboration de la prison du XIX<sup>ème</sup> siècle, la prison sera probablement le modèle le plus abouti de ce type pouvoir, et les cellules sont bien entendu au centre de ce modèle. À l'époque, elle devient la punition universelle, en ce sens que la plupart des crimes sont punis désormais par une peine d'emprisonnement, modulée en fonction de la gravité juridiquement accordée au crime. La prison doit à la fois individualiser le criminel – le rendre identifiable – établir un lien direct entre lui et le pouvoir, et fabriquer un milieu de criminels « professionnels » isolés du reste de la population. D'une part rendre la délinquance « gérable » (éventuellement utile, pour casser des grèves par exemple), discipliner les criminels. Et, d'autre part, faire disparaître ce que Michel Foucault appelait les *illégalismes* : toutes les pratiques d'évasion, recel, les petits trafics, considérés comme monnaie courante dans les classes populaires. L'enceinte de la prison sépare d'un mur qui se veut infranchissable les criminels professionnels des honnêtes travailleurs et les cellules séparent les criminels entre eux. Tout comme l'hôpital isole les malades des bien portants, l'école sépare les enfants de la rue, de la famille, de la maison ou du monde du travail ; et les rangs séparent les enfants entre eux.

« Il [le pouvoir disciplinaire] dresse les multitudes mobiles, confuses, inutiles de corps et de forces en une multiplicité d'éléments individuels-petites cellules séparées, autonomies organiques, identités et continuités génétiques, segments combinatoires. La discipline « fabrique » des individus ; elle est la technique spécifique d'un pouvoir qui se donne les individus à la fois pour objets et pour instruments de son exercice »<sup>2</sup>.

Ce découpage en cellules, dont la prison est le modèle le plus abouti, on le retrouve aussi dans le quadrillage des villes, par la médecine dès le XIII<sup>ème</sup> siècle.

La maison du XIX<sup>ème</sup> s'organise selon les injonctions des mouvements hygiénistes notamment. Dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle les médecins vont commencer à jouer un rôle nouveau, notamment dans le cadre de l'accroissement exponentiel des grandes villes.

« ... les médecins auront à enseigner aux individus les règles fondamentales de l'hygiène qu'ils doivent respecter pour leur propre santé, et pour celle des autres : hygiène de l'alimentation et de l'habitat, incitation à se faire soigner en cas de maladie... À propos de la société, de sa santé, de ses maladies, de sa condition de vie, de son logement et de ses habitudes commence à se former un savoir « médico-administratif » qui a servi de noyau originaire à l'« économie sociale » et à la sociologie du XIX<sup>ème</sup> siècle. Et il se constitue également une emprise politico-médicale sur une population qu'on encadre de toute une série de prescriptions qui concernent non seulement la maladie, mais les formes générales de l'existence et du comportement (l'alimentation et la boisson, la sexualité et la fécondité, la manière de s'habiller, l'aménagement type de l'habitat) »<sup>3</sup>.

C'est ce nouveau type de savoir, cette « économie sociale », c'est-à-dire cette économie du social, à la

2 FOUCAULT Michel, *Surveiller et Punir*, éditions Gallimard, p 200.

3 FOUCAULT Michel, « La politique de santé au XVIII<sup>ème</sup> siècle » (1979) , Repris in *Dits et écrits vol 2*, Gallimard 2001, p 734.

croisée entre la politique, la médecine, l'économie et l'administration, qui constitue le soubassement du travail social tel qu'il se mettra en place dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

## Artefacts

À la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, la séparation comme exercice du pouvoir connaît une évolution. La définition de la cellule, biologique cette fois, permet de poser la nouvelle problématique.

« Qu'ont d'autre en commun les horloges, les formalismes et les ordinateurs. Tous nos artefacts sont en fait constitués de composantes élémentaires et simples: on met ensemble des rondelles et des cordes, des suites de 0 et de 1, des portes logiques individuellement très simples et on les compose dans des constructions énormes. Qui atteignent parfois une très grande complexité. Car la complexité est le résultat d'une construction, qui encastre et superpose des éléments constitutifs d'une extrême simplicité : c'est cela la force de la construction artificielle, sa reproductibilité, son accessibilité (on peut démonter composant par composant). Au contraire, la composante biologique élémentaire, la cellule, est extrêmement complexe : elle contient déjà toute la complexité objective du vivant, elle est élémentaire, car, si on la découpe, elle n'est plus vivante »<sup>4</sup>.

Dans la suite de cette analyse nous ne retiendrons que la deuxième définition de la complexité d'un *mécanisme* qui ne peut être fabriqué à partir d'éléments *simples*. Un mécanisme complexe peut être dressé, mais est impossible à contrôler. Isoler les individus d'une usine, par exemple, les placer tous sous le regard d'un contremaître, permet de les discipliner, d'obtenir d'eux qu'ils accomplissent certains gestes, qu'ils adoptent certains comportements.

Mais un individu, cela reste une unité complexe. Il a un corps, un vécu, une expérience, une histoire... Il vient d'un village, d'une ville, il habite un quartier ou un autre. Pour contrôler un individu, il faudrait le réduire à des éléments simples, mesurables, pouvant être assemblés. Bref, faire en sorte qu'il ne soit plus individu, c'est-à-dire non divisible, mais « dividual ». Non pas un tout avec des interactions complexes, mais des éléments simples, reliés avec des liens simples et linéaires. C'est cette hypothèse qu'avance dans les années 1990 le philosophe Gilles Deleuze.

« Ce qui compte, c'est que nous sommes au début de quelque chose. Dans le *régime des prisons* : la recherche de peines de « substitution » au moins pour la petite délinquance, et l'utilisation de colliers électroniques qui imposent au condamné de rester chez lui à telles heures. Dans le *régime des écoles* : les formes de contrôle continu, et l'action de la formation permanente sur l'école, l'abandon correspondant de toute recherche à l'Université, l'introduction de l'« entreprise » à tous les niveaux de scolarité. Dans le *régime des hôpitaux* : la nouvelle médecine « sans médecin ni malade » qui dégage des malades potentiels et des sujets à risque, qui ne témoigne nullement d'un progrès vers l'individuation, comme on le dit, mais substitue au corps individuel ou numérique le chiffre d'une matière « dividual » à contrôler. Dans le *régime d'entreprise* : les nouveaux traitements de l'argent, des produits et des hommes qui ne passent plus par la vieille forme-usine. Ce sont des exemples assez minces, mais qui permettraient de mieux comprendre ce qu'on entend par crise des institutions, c'est-à-dire l'installation progressive et dispersée d'un nouveau régime de domination. Une des questions les plus importantes concernerait l'inaptitude des syndicats : liés dans toute leur histoire à la lutte contre les disciplines ou dans les milieux d'enfermement, pourront-ils s'adapter ou laisseront-ils place à de nouvelles formes de résistance contre les sociétés de contrôle ? Peut-on déjà saisir des ébauches de ces formes à venir, capables de s'attaquer aux joies du marketing ? Beaucoup de jeunes gens réclament étrangement d'être « motivés », ils redemandent des stages et de la formation permanente ; c'est à eux de découvrir ce à quoi on les fait servir, comme leurs aînés ont

---

4 François Bailly et Giuseppe Longo, *Mathématiques et sciences de la nature*, éditions Hermann, p 62.

découvert non sans peine la finalité des disciplines»<sup>5</sup>.

Aujourd'hui, à l'école, dans le travail, le chômage, la santé, en prison, la question est un peu différente. Le mode de constitution du sujet a évolué et par voie de conséquence, le type de sujet et son assujettissement s'est transformé.

La reproductibilité et l'accessibilité des artefacts, leur simplicité, sont des caractéristiques intéressantes dans la perspective d'exercer un pouvoir. Un nouveau type de pouvoir très lié à une autonomisation de la technique. Les pratiques de ce pouvoir évoluent aussi : il ne s'agit pas de dresser, discipliner les individus et la matière, mais de contrôler, de composer et de recomposer des sujets à partir d'éléments simples, comme des artefacts. De la même manière que l'on peut composer toutes sortes de profils et avatars à partir d'un même individu.

Le néo-management, par exemple, repose sur cette évolution. Aujourd'hui, le travail n'isole plus le travailleur dans un poste où il effectue une tâche répétitive, chronométrée, à l'image d'un Charlot perdu dans les « Temps modernes ». Certes, ce genre d'organisation existe encore, mais il rentre en désuétude.

Concevoir les travailleurs comme des artefacts, composés de compétences simples permettent de « démonter » un travailleur, et de le remonter ailleurs. Le langage des experts utilise les termes de *flexibilité, polyvalence, autonomie, créativité*, etc. Un monde sans dehors où il est impossible de passer à autre chose, puisque à tous les niveaux c'est des mêmes compétences qu'il est question. L'autonomie, désormais, c'est un peu cela : l'individu a les compétences qui lui permettent d'agir et d'être efficace à tout poste, à toute tâche, en tous lieux. Et ces mêmes compétences servent de référentiel pour l'école, la formation professionnelle, l'université, mais aussi pour les sites de rencontre, les profils dans les réseaux sociaux ou les dîners en ville.

### Retour à la pratique

La manière de travailler du travail social, au sens large, est bien différente dans le cadre des deux paradigmes. Dans un livre centré sur le déplacement de la psychiatrie dans les années 1970, Robert Castel décrit les modalités pratiques du nouveau paradigme.

« Le sujet disparaît en tant que vis-à-vis de l'intervention, les individus concrets sont décomposés selon tel ou tel objectif défini dans le cadre d'une programmation administrative et recomposés en flux abstraits de populations. Qu'il s'agisse plutôt d'intervenir directement dans les premiers cas, ou de prévenir des risques dans le second, le paradigme commandant la pratique est toujours un objectivisme qui se justifie au nom de l'efficacité ; disposer d'un ensemble mobilisable d'informations fiables afin de modifier une situation définie à partir d'éléments que l'on peut instrumentaliser. Qu'une telle représentation fonctionne le plus souvent comme mythe, ou si l'on préfère comme idée régulatrice, n'enlève rien à sa prégnance. L'idéal consiste ici à se rapprocher autant que faire se peut, d'un modèle d'humanité comme espèce, série, système input-output, etc... qui permette de constituer des protocoles précis d'intervention dont les effets seraient eux-mêmes mesurables»<sup>6</sup>.

D'un point de vue de l'éducation populaire, que ce soit dans un cadre associatif, syndical ou militant, il serait important de comprendre et de travailler ce changement de paradigme avec le public qui y est confronté. Non pas pour affirmer que jusqu'aux années 1980 tout était parfait et qu'il s'agit d'y revenir. D'une part il est impossible de revenir en arrière, et d'autre part la situation était loin d'être idyllique. La question serait plutôt comment trouver une position d'acteurs de sa propre vie dans ce nouveau contexte.

5 Gille Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », republié dans POURPARLERS, les Éditions de Minuit, Paris, 1990, p. 240-247.

6 CASTEL, Robert. *La gestion des risques*, éditions de minuit, 1981, réédition 2011, p 194.

Dans ce nouveau paradigme tout peut être démonté et recomposé à volonté. Les hommes, les quartiers, le travail... Et tout peut être réagencé comme un jeu de « lego ». On peut dégager deux grandes questions inhérentes à ce nouveau paradigme, dont l'éducation populaire pourrait se saisir.

La première question qui apparaît est celle des limites, qu'est-ce qu'on ne peut pas défaire ? Il y a une partie qui est « mythique » dans cette réduction à des éléments simples, comme le souligne Castel dans l'extrait cité précédemment, l'image que les acteurs ont de leur action qui ne correspond pas à la pratique. Mais il y a des effets bien réels socialement, notamment cette exigence de flexibilité comme qualité centrale de l'être humain. Ne pas s'adapter est jugé comme un manque d'autonomie. Or tout n'est pas possible, ce n'est pas une question de volonté ou de force.

Cette affirmation, il ne faut pas l'apprendre aux néolibéraux. Ils la connaissent. N'affichent-ils pas régulièrement la complexité du marché ? Selon eux, il est impossible de le réglementer, car le marché est complexe et toute atteinte à la libre concurrence aurait des effets imprévisibles... La question serait de pouvoir affirmer et penser la complexité dans d'autres domaines, des quartiers par exemple. Enlever des logements, ou des commerces de proximité, ajouter des bureaux, comme si c'était des « lego », produit des effets imprévisibles. Non pas que tout changement entraîne une catastrophe, mais toute mise en forme utilitariste implique un appauvrissement. Un quartier ne fonctionne pas selon des équilibres simples où les résultats sont linéaires. Même chose dans un écosystème, une amitié, une œuvre artistique, une recherche...

La deuxième question qui se pose dans le cadre de ce nouveau paradigme est celle du savoir pertinent pour l'action. Pour agencer des éléments simples, le savoir valable est un savoir extérieur, le savoir de l'expert qui regarde ces éléments. Dans une situation complexe, le savoir doit être produit dans cette situation. La complexité n'invalide pas tout savoir théorique, mais rend indispensable une confrontation avec l'expérience.

Dans les deux cas, une éducation populaire, au sens de Paulo Freire, aurait un rôle important à jouer.